

N°1881

du 12
AOÛT
2025



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

FORMATION SUR LA ZLECAF INITIÉE PAR LE CCFCC

C'est le tour des acheteurs et producteurs du café et cacao

P.6

MODERNISATION DES SYSTEMES STATISTIQUES DES PAYS DE L'AFRISISTAT

Sandra JOHNSON a présidé la 33^e session ordinaire virtuelle du Conseil des ministres de l'observatoire

• Un plan de financement de 12,5 milliards F.CFA sur la période 2026-2035

DANS LA PRÉFECTURE DE TCHAMBA

Des cas avérés de mariages précoces, violences et négligences d'enfants recensés

P.4

AU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS PRIMAIRE ET SECONDAIRE

L'anglais, désormais, langue de communication, tous les vendredis

P.3

EN PLUS...

AFRIQUE

POLITIQUE NATIONALE DE DÉVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE

Les efforts du Togo exposés à la conférence africaine sur la garde des enfants

ÉCONOMIE

ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES ET DE PROMOTION DU SECTEUR PRIVÉ

La BAD apporte une assistance financière et technique à 4 pays dont le Togo

SOCIÉTÉ

EAU ET ÉLECTRICITÉ

La guerre silencieuse des cours communes

AGRICULTURE

La filière soja biologique face aux nouvelles exigences internationales

SANTÉ

CAS D'INTOXICATION ALIMENTAIRE AU TOGO

Escherichia coli, la bactérie qui a fait mal à Kpétsou

Dans le cadre de l'adhésion du Togo au Commonwealth et conformément à la volonté du gouvernement de renforcer les compétences linguistiques des jeunes élèves en anglais, le ministère des enseignements primaire et secondaire poursuit l'introduction progressive de l'enseignement de l'anglais dès le préscolaire et le primaire. Depuis l'année scolaire 2023-2024, plusieurs établissements publics du préscolaire et du primaire ont amorcé la phase pilote de l'apprentissage de l'anglais. Cette initiative vise à doter les élèves togolais de compétences solides en anglais, langue internationale incontournable. Mais il n'y a pas que les élèves...



Prof. Dodzi KOKOROKO, ministre des enseignements primaire et secondaire

100% DE RÉUSSITE AU BAC 2 DES NOMINÉES DE LA 1^{ère} ÉDITION DE LA «REINE DES SCIENCES & TECHNOLOGIES»

Abira BONFOH procède au déblocage des bourses à hauteur de 14,5 millions F.CFA



100% DE RÉUSSITE AU BAC 2 DES NOMINÉES DE LA 1^{ère} ÉDITION DE LA «REINE DES SCIENCES & TECHNOLOGIES» Abira BONFOH procède au déblocage des bourses à hauteur de 14,5 millions F.CFA

La Fondation Asaal a franchi une nouvelle étape dans son engagement en faveur de l'éducation des jeunes filles togolaises. Lors d'une cérémonie officielle organisée le 8 août 2025, à Lomé, en présence du Directeur général d'Orabank-Togo, Guy-Martial Awona, la Présidente de la fondation, Abira Bonfoh, a annoncé le déblocage de 14,5 millions de francs CFA au profit des lauréates de la première édition (2022) du concours "Reine des Sciences & Technologies".

Ces fonds, initialement placés sur des comptes bloqués ouverts dans les agences Orabank des préfectures de résidence de chacune des lauréates, sont désormais accessibles aux bénéficiaires, car ayant obtenu cette année leur Baccalauréat deuxième partie, conformément aux clauses établies par la Fondation. Depuis la fin du concours en 2022, la Fondation Asaal assure un suivi constant des lauréates afin de

garantir la réussite de leur parcours scolaire. Les résultats sont au rendez-vous : cette première promotion a affiché un taux de réussite de 100 % au Baccalauréat. « Nous sommes extrêmement fiers de chacune d'entre vous. Votre travail acharné, votre persévérance et votre discipline sont la preuve que la détermination mène au succès », a déclaré Abira Bonfoh, la présidente

d'utiles conseils. Il a mis l'accent sur le domaine de prédilection choisi par toutes ces têtes pensantes qu'est la science, pour attirer leur attention sur l'espoir qui est porté aujourd'hui sur elles. « Nous vous encourageons à persévérer et à franchir toutes les étapes avec sérénité, car vous êtes déjà sur la bonne voie. », a-t-il dit. Avant d'ajouter : « Que rien ne soit une em-

sés à la Fondation Asaal par laquelle cette belle aventure prend forme.

Pour rappel, la phase de présélection, de la 1^{ère} édition du concours, a permis au jury, sur la base des critères d'évaluation bien définis de retenir douze (12) candidates. Au final, c'est Mlle Denise Mangliwe ALI qui est sacrée « Reine des sciences et technologies », avec pour 1^{ère} duchesse, Mlle Olivia Mikafui Lokossou et Mlle Adjélé Vic-



Photo de famille

toire Ornela Wilson Bahun, 2^{ème} duchesse. Comme récompenses, la Reine a reçu un chèque de cinq millions (5.000.000) de F CFA tandis que la 1^{ère} et la 2^{ème} duchesse ont bénéficié respectivement de trois millions (3.000.000) F CFA et de deux millions (2.000.000) F CFA. Les neuf autres candidates finalistes ont remporté chacune un chèque de cinq cent mille

(500.000) F CFA. Le concours « Reine des Sciences & Technologies » a été créé pour encourager les jeunes filles togolaises à s'orienter vers les filières scientifiques et technologiques, encore largement dominées par les garçons. La Fondation Asaal espère, à travers ce type d'initiatives, contribuer à réduire les inégalités de genre dans l'accès aux carrières scientifiques et à inspirer une nouvelle génération de femmes leaders dans le domaine.

de cette édition, axé sur l'unité, la résilience et la prospérité, le Ministre a rappelé que le gouvernement, fidèle à sa politique de développement inclusif, "mise sur la solidarité de chaque communauté, en veillant à ce que les populations à la base soient actrices de leur propre bien-être et participent au développement humain". Ainsi, elle affirme que c'est dans cette optique que le gouvernement encourage et renforce le savoir-faire des populations dans les domaines culturel, agricole, scientifique et technologique.



de cette édition, axé sur l'unité, la résilience et la prospérité, le Ministre a rappelé que le gouvernement, fidèle à sa politique de développement inclusif, "mise sur la solidarité de chaque communauté, en veillant à ce que les populations à la base soient actrices de leur propre bien-être et participent au développement humain". Ainsi, elle affirme que c'est dans cette optique que le gouvernement encourage et renforce le savoir-faire des populations dans les domaines culturel, agricole, scientifique et technologique.

pleinement engagé dans les enjeux de développement, a rappelé les actions phares déjà initiées dans la région. Il a notamment évoqué l'aménagement des routes ainsi que la construction imminente de l'aéroport de Gbatopé, dont les travaux ont d'ores et déjà commencé. La 53^e édition d'Ayiza est désormais dans les archives. A retenir qu'elle a permis de rassembler les fils et filles de la préfecture, autochtones comme de la diaspora, à prendre conscience des valeurs ancestrales qui ne doivent être le socle du développement de leur milieu.



NÉCROLOGIE

William Hedgcock Webster l'ancien Patron du FBI et de la CIA est mort à 101 ans

William Hedgcock Webster, né le 6 mars 1924 à Saint-Louis dans le Missouri et mort le 8 août 2025 à Warrenton en Virginie, est un juriste et avocat américain, président du Conseil consultatif sur la sécurité intérieure (en anglais, Homeland Security Advisory Council) depuis 2005. Célèbre pour avoir été le seul Américain à diriger à la fois le FBI (1978-1987) et la CIA (1987-1991). Il est reconnu pour avoir renforcé l'intégrité et la transparence de ces agences pendant une période marquée par la Guerre froide et divers scandales politiques. Webster est membre du Parti républicain.

Diplômé de l'université Washington de Saint-Louis, il commence sa carrière en tant que procureur des États-Unis pour le district est du Missouri, de 1960 à 1961. Il est par la suite nommé par le

président Richard Nixon juge à la cour de district des États-Unis pour le district est du Missouri de 1970 à 1973 ; il est élevé à la cour d'appel des États-Unis pour le huitième circuit la même année. Il démissionne de son siège en 1978 lors de sa nomination au poste de directeur du FBI.

Il parvient à la direction de la CIA durant la présidence de Ronald Reagan en raison de la réussite des coups portés aux familles de la mafia de New York lorsqu'il est directeur du FBI sous le président Jimmy Carter. Il est le seul directeur du FBI à être nommé pour diriger par la suite la CIA.

En vue de l'élection présidentielle de 2020, il fait partie des signataires d'une lettre de soutien au candidat démocrate Joe Biden, rédigée par 70 officiels républicains à la sécurité nationale, estimant



que le président sortant républicain Donald Trump "n'était pas fait pour diriger". De la même manière, il apporte son soutien à Kamala Harris en vue de l'élection présidentielle de novembre 2024.

William H. Webster meurt le vendredi 8 août 2025, à l'âge de 101 ans, à Warrenton (USA, en Virginie).



Table d'honneur

de la Fondation Asaal. Elle a également adressé ses félicitations aux parents et tuteurs, soulignant leur rôle déterminant dans cet accomplissement.

Des fonds pour une nouvelle étape

Les bourses seront gérées sous la supervision des parents ou tuteurs afin de garantir leur utilisation à bon escient. Cette somme représente un soutien financier stratégique pour aider les jeunes bacheliers à entamer leur parcours universitaire dans les meilleures con-

ditions. « C'est un coup de pouce essentiel pour leur nouvelle vie académique », a affirmé la Présidente de la fondation, précisant que l'accompagnement ne se limite pas à l'aide financière, mais inclut aussi un suivi moral et pédagogique.

A la fin de son speech, il a solennellement annoncé que sa banque est prête à accorder des stages aux lauréates qui le souhaiteraient pendant ou à la fin de leur parcours universitaire. Cette intention a donné la joie aux lauréates qui l'ont aussitôt exprimé. Mieux, aussi bien d'elles-mêmes que de leurs parents, les propos élogieux ont été adres-



Neuf des 12 bacheliers présentes à la cérémonie

AU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS PRIMAIRE ET SECONDAIRE

L'anglais, désormais, langue de communication, tous les vendredis

Dans le cadre de l'adhésion du Togo au Commonwealth et conformément à la volonté du gouvernement de renforcer les compétences linguistiques des jeunes élèves en anglais, le ministère des enseignements primaire et secondaire poursuit l'introduction progressive de l'enseignement de l'anglais dès le préscolaire et le primaire. Depuis l'année scolaire 2023-2024, plusieurs établissements publics du préscolaire et du primaire ont amorcé la phase pilote de l'apprentissage de l'anglais. Cette initiative vise à doter les élèves togolais de compétences solides en anglais, langue internationale incontournable. Mais il n'y a pas que les élèves.

Eric J.

L'administration s'y met

En effet, dans la dynamique de son adhésion au Commonwealth en 2022, le Togo poursuit l'introduction progressive de la langue anglaise au sein de l'administration togolaise à travers des programmes de formation destinés aux agents de l'État. Au départ, une note du ministre des enseignements primaire et secondaire avait indiqué que les services centraux de son département devaient pratiquer l'anglais, tous les vendredis, comme langue de communication entre collaborateurs des directeurs et chefs services centraux. L'initiative a fait son petit bonhomme de chemin et a été mise à l'échelle.

Ainsi, au sein du ministère des enseignements primaire et secondaire, une centaine de cadres ont bénéficié d'une formation intensive sur plusieurs semaines, axée sur les techniques d'expression et d'écriture en anglais avec des certificats à la clé. « Depuis l'adhésion de notre pays au Commonwealth en 2022, l'anglais fait partie désormais de notre quotidien », a indiqué le Directeur de cabinet du ministre des enseignements primaire et secondaire. De plus, la maîtrise



Les experts lors de la validation des outils pédagogiques

de l'anglais pour le personnel de ce ministère ouvre de nombreuses opportunités, notamment l'accès aux publications et ressources pédagogiques en ligne, la participation à des formations internationales, la mobilité et la collaboration avec des institutions anglophones et l'adaptation à un environnement éducatif globalisé et interconnecté. « Cette initiative incarne ainsi l'engagement du Togo à renforcer les compétences linguistiques de ses cadres pour accompagner efficacement les réformes du secteur éducatif », affirme-t-on. Aussi, le pays entend renforcer son positionnement dans la maîtrise de l'anglais, considérée comme la langue d'affaire, langue

véhiculaire et langue scientifique du monde.

L'apprentissage dès le primaire

Au ministère des enseignements primaire et secondaire, on se réjouit des résultats encourageants des expériences de la phase pilote. Le processus a été amorcé depuis la rentrée scolaire 2023-2024 avec les élèves du cours préparatoire (CP), puis étendu au cours élémentaire (CE) et au préscolaire l'année suivante. Le gouvernement entend étendre l'apprentissage de l'anglais au sous-cycle cours moyen (CM) et de le généraliser à l'ensemble des écoles préscolaire et primaire du Togo dès la rentrée prochaine

(2025-2026), y compris pour les établissements privés. Un atelier de validation des outils pédagogiques s'est tenu du 2 au 4 juillet 2025 à la Direction des Programmes et Innovations Pédagogiques (DPIP).

Plusieurs profils d'experts ont pris part à cette rencontre, notamment : des membres de la commission nationale de pilotage du projet, des inspecteurs et conseillers pédagogiques d'enseignement, des enseignants d'anglais du primaire et du secondaire, des représentants d'écoles internationales anglophones, des personnes ressources engagées pour le bilinguisme éducatif. Ensemble, ils ont examiné les contenus pédagogiques, testé les approches méthodologiques, et formulé des recommandations en vue de l'amélioration continue de l'apprentissage de l'anglais à l'école.

Quelques jours après, une rencontre d'information et de sensibilisation a été donc organisée à l'endroit des promoteurs d'établissements privés laïcs et confessionnels du Grand Lomé. Cette rencontre sera suivie de la formation de 11485 enseignants du Grand Lomé. « À travers cette initiative, le ministère des enseignements primaire et secondaire réaffirme sa volonté de bâtir une école



Remises de certificat après la formation en Anglais

togolaise moderne, inclusive où les jeunes générations pourront évoluer dans un environnement multilingue », affirme-t-on au MEPS. Pour les autorités togolaises, l'enseignement de l'anglais dès le plus jeune âge constitue un levier stratégique pour préparer les élèves à un monde compétitif. « Par cette initiative, le Togo affirme son engagement à bâtir une génération bilingue, capable de relever les défis d'un monde de plus en plus globalisé », souligne les autorités gouvernementales.

Il est à rappeler qu'au mois de Juillet, un atelier de renforcement des capacités les encadreurs pédagogiques et les formateurs issus de

toutes les Écoles Normales de Formation des Professeurs d'École (ENFPE) du pays. L'objectif de cette session de formation est de les outiller à l'utilisation des nouveaux supports et approches pédagogiques conçus pour l'enseignement de l'anglais aux jeunes apprenants. « Former les formateurs, c'est assurer une meilleure qualité d'enseignement pour nos enfants », a souligné un responsable du ministère présent à l'ouverture des travaux. La participation active des formateurs des ENFPE à cet atelier est un signal fort en faveur d'une mise en œuvre rigoureuse et inclusive de cette réforme historique.

POLITIQUE NATIONALE DE DÉVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE

Les efforts du Togo exposés à la conférence africaine sur la garde des enfants

Eric J.

Dans la feuille de route gouvernementale, la Politique Nationale de Développement de la Petite Enfance figure en bonne place. Elle a été élaborée selon une approche intégrée qui prend en compte les enfants de 0 à 8 ans, avec des actions relevant de tous les ministères intervenant dans le développement holistique de l'enfant. La vision du PNDPE est celle d'une société togolaise au sein de laquelle tous les enfants, filles et garçons, sans discrimination, démarrent la vie en bonne santé, ont accès aux services nécessaires et jouissent d'un développement adéquat dans un environnement sécurisant et protecteur, d'ici 2025. Cette vision a été récemment réaffirmée lors de la Conférence Africaine sur la garde d'enfants, tenue au siège de l'Union Africaine à Addis-Abeba (Éthiopie).

A travers une communication intitulée « Nurture 2000 : A Holistic Start for Every Child in Togo », TIADEMA-PATASSÉ Mazalo, Directrice de la prévention des situations de vulnérabilité, au Ministère de l'Action sociale, de la Solidarité

et de la Promotion de la Femme a le point de la situation de son pays aux participants à la conférence. Elle portait sur les soins apportés aux enfants pendant leurs 2000 premiers jours, dans une approche multisectorielle au Togo.

Dans sa présentation, l'officielle togolaise a mis en lumière les avancées du Togo dans le domaine du développement de la petite enfance, notamment l'existence d'un cadre juridique, institutionnel et programmatique favorable ; l'adoption de politiques nationales telles que : la politique nationale du bien-être de l'enfant ; la politique de développement de la petite enfance ; la politique de l'alimentation scolaire ; le Plan national de développement sanitaire (PNDS).

Elle a également évoqué des programmes phares tels que : WEZOU (santé maternelle et infantile) ; le programme élargi de vaccination ; le programme de lutte contre le paludisme (accès gratuit aux traitements) ; School Assur devenu School AMU (assurance maladie scolaire) ; le programme de parentalité positive ; la gratuité de l'enregistrement des naissances ; la



gratuité de la scolarité au primaire et au collège. « Malgré ces avancées, des défis majeurs subsistent pour une mise en œuvre effective du développement intégré de la petite enfance, notamment en matière de garde d'enfants », a-t-elle relevé.

Cette conférence visait à renforcer les efforts des États membres en matière de garde d'enfants et à donner une dimension régionale aux discussions sur le développement de la petite enfance. Elle a permis de : présenter les progrès réalisés ; partager les expériences ; tirer des enseignements de la mise en œuvre des initiatives existantes et jeter les bases d'un cadre opérationnel pour le développement de services de

garde d'enfants de qualité en Afrique.

Placée sous le thème : « **Bâtir des partenariats pour accélérer l'action en faveur d'une garde d'enfants de qualité et inclusive en Afrique** », la Conférence Africaine sur la garde d'enfants a réuni les représentants des États membres de l'Union Africaine, ainsi que des agences des Nations Unies, des partenaires au développement, des organisations de la société civile, des représentants d'enfants et des délégués du Réseau africain de la petite enfance (AfECN).

L'urgence d'investir dans l'enfance a été soulignée lors de la Conférence par Laila Gad, représen-

tante de l'UNICEF auprès de l'UA et de la CEA. Elle a déclaré que l'avenir de l'Afrique dépend de la manière dont on prend soin des enfants du continent aujourd'hui. Selon elle, plus de 400 millions d'enfants de moins de 18 ans sur le continent africain dynamique sont confrontés à la pauvreté, à la malnutrition, au manque d'accès à une éducation de qualité, à des soins de santé inadéquats et à l'exposition à la violence et à la négligence. « Les enfants manquent d'accès aux services de santé essentiels, à une bonne nutrition et à un environnement sain et stimulant », a-t-elle déclaré, appelant à des mesures décisives pour relever ces défis.

Il est indiqué que sur tout le conti-

ment africain, l'accès à des services de garde d'enfants de qualité et abordables reste un défi pour beaucoup, en particulier dans les communautés mal desservies, a-t-elle ajouté, soulignant qu'un système de santé maternelle solide, un congé parental adéquat et des services intégrés pour la petite enfance sont essentiels pour garantir que les enfants africains reçoivent les soins dont ils ont besoin dès leur plus jeune âge.

Mary Getui, présidente du Réseau africain pour la petite enfance (AfECN), a déclaré que l'accès à des services de garde d'enfants de qualité permettrait aux familles de garantir que leurs enfants grandissent dans un environnement sûr, stimulant et stimulant. Le Réseau africain de la petite enfance (AfECN) est une plateforme panafricaine qui vise à promouvoir l'excellence et la collaboration dans le domaine de la petite enfance en Afrique. Il sert de forum pour influencer les politiques et les pratiques, renforcer les partenariats et partager les connaissances et expériences en matière de développement de la petite enfance.

MODERNISATION DES SYSTEMES STATISTIQUES DES PAYS DE L'AFRISTAT

Sandra JOHNSON a présidé la 33^e session ordinaire virtuelle du Conseil des ministres de l'observatoire

• Un plan de financement de 12,5 milliards F.CFA sur la période 2026-2035

F. Woussou

Depuis Janvier 2024, le Togo assure avec détermination la présidence de l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT) qui œuvre pour le renforcement des systèmes statistiques et l'harmonisation des données indispensables au pilotage des politiques publiques. Le pays vient de présider la 32^e session ordinaire virtuelle du Conseil des Ministres de l'AFRISTAT.

Sandra Johnson, secrétaire générale de la présidence du Conseil était aux commandes. « Lors de cette session, nous avons : Adopté un plan de financement 2026-2035 de 12,5 milliards FCFA pour moderniser nos systèmes statistiques ; lancé la révision du Traité fondateur pour l'adapter aux défis actuels ; renforcé l'efficacité institutionnelle en transformant le Conseil Scientifique en Comité Scientifique », a-t-elle renseigné sur ses comptes sur les réseaux sociaux.

Pour elle, des données fiables

sont la clé de décisions éclairées et d'un développement durable partagé. Elle a relevé que point n'est besoin de démontrer l'importance de l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT) pour le renforcement des systèmes statistiques et le pilotage des actions de développement de nos pays respectifs. « En effet, au-delà de son assistance technique traditionnelle, l'Observatoire constitue un important acteur pour la coordination statistique et la mobilisation des ressources multiformes pour nos systèmes statistiques nationaux et sous-régionaux. Son rôle de promotion des outils et des méthodes de production statistique harmonisées qu'utilisent nos statisticiens contribue à rehausser la crédibilité de nos données statistiques vis-à-vis de nos partenaires au développement nationaux et internationaux », a-t-elle indiqué.

Effectivement, le document de Stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique 2017-2026 de l'Union Africaine (AU) a

relevé que les statistiques sont reconnues comme étant un bien public et une partie intégrante d'un environnement propice et favorable à l'atteinte de résultats en matière de développement. En Afrique, la nécessité de disposer de statistiques de qualité comparables, reflétant les réalités africaines, produites et diffusées régulièrement, devient donc de plus en plus pressante. « La plupart des problèmes économiques et structurels auxquels l'Afrique est confrontée aujourd'hui auraient pu être plus facilement résolus ou réduits si l'information statistique de qualité avait été disponible, au moment opportun, pour permettre aux décideurs de formuler des politiques en toute connaissance de cause », admet à l'Union Africaine.

Diverses évaluations menées au cours des années écoulées ont permis d'identifier les faiblesses du Système statistique africain (SSA) et de prendre des initiatives pour y remédier. Il ressort de ces évaluations que même si le développement de la statistique a connu des



progrès en Afrique au cours des 40 dernières années, le SSA1 connaît encore des faiblesses institutionnelles et organisationnelles.

En ce qui concerne les faiblesses institutionnelles, on note la Faible niveau d'appréciation de la valeur et de l'importance de la statistique par l'ensemble de la société ; Soutien politique insuffisant à la statistique ; Financement inadéquat de la statistique ; Capacité institutionnelle insuffisante (valeurs et normes, bureaucratie, gestion de la performance et de la responsabilité, etc.) ; Coordination, collabo-

rapports ; et » Faible dissémination de l'information et accès limité à l'information.

Par ailleurs, le SSA a, dans l'ensemble, des difficultés à fournir des données sur les questions courantes et d'actualité, telles que la gouvernance, l'environnement, le changement climatique, le genre, les crises alimentaires et financières, etc. Les statistiques disponibles sont produites suivant des méthodologies qui ne reflètent pas toujours les réalités africaines et qui ne sont pas toujours comparables ni harmonisées d'un pays à l'autre.

La vision du système statistique africain (SSA) prône donc un système statistique performant qui génère des informations statistiques fiables, harmonisées, disponibles à temps, couvrant toutes les dimensions du développement et de l'intégration politique, économique, sociale, environnementales et culturelle de l'Afrique ». Les politiques nationales des pays membres de l'AFRISTAT s'y attèlent. L'adoption de ce plan de financement 2026-2035 de 12,5 milliards FCFA s'inscrit dans cette vision.

DANS LA PRÉFECTURE DE TCHAMBA

Des cas avérés de mariages précoces, violences et négligences d'enfants recensés

F. Woussou

Au total, vingt-un (21) cas d'abus sur les enfants ont été recensés dans la préfecture entre janvier et août 2025. A en croire le Cadre de concertation préfectoral de protection de l'enfant (CCPPE) de la localité, il s'agit de quatre cas de viol, trois cas de traite, cinq cas sociaux, deux mariages précoces et forcés, deux cas de négligence d'enfants, deux cas de violences psychologiques, deux cas d'enfants dits sorciers et une fugue. « La majorité des victimes sont des filles (18) », précise Abotsi Kwaku directeur préfectoral de l'Action sociale et coordonnateur du CCPPE. On note que les différents

abus restent liés aux normes et croyances qui influencent la vie sociale. Selon l'officiel, les abus sont souvent l'œuvre des proches des victimes et a regretté que les dénonciations sont souvent tardives. De plus, la plupart des auteurs des viols prennent la fuite avec la complicité des proches des victimes, avant l'arrivée des forces de sécurité.

Ces différents faits ont été rendus publics lors d'une rencontre sur les cas d'abus dans la préfecture de Tchamba. On renseigne qu'elle s'intègre dans le projet « Renforcement de la société civile pour la lutte contre les violences de genre au Togo » mis en œuvre par l'ONG Programme d'appui à



la femme et à l'enfance déshéritée (PAFED) avec l'appui financier de l'Agence suédoise de développement international (ASDI) à travers Plan Suède.

Les discussions ont porté sur

également d'élaborer des recommandations concrètes pour améliorer la prévention, le signalement et la gestion des cas d'abus au cours du trimestre prochain. Des recommandations ont été formulées à l'endroit de tous les acteurs du cadre afin de renforcer la collaboration pour une lutte plus efficace contre ce fléau. Elles sont relatives à l'accentuation de la sensibilisation dans les localités où le fléau est encore intense, à des plaidoyers auprès des mairies et autorités traditionnelles pour aménager des lieux de transit des cas à héberger ou organiser les familles d'accueil.

En rappel, de juillet 2023 à mai 2024 (11 mois), le cadre a recensé

7 cas d'abus sexuels (incestes et viols), 10 cas liés au mariage précoce et forcé, 12 cas de traites, 7 cas de négligence, 4 cas d'enlèvement et de séquestration de filles, 2 cas de violences exagérées et 2 cas d'enfants dits « sorciers ».

Il est à relever que, lancé en 2019, le projet est arrivé à son terme. Des réflexions sont à mener pour la poursuite des activités du cadre après la fin du projet. « Si aujourd'hui on s'arrête parce que le projet est fini, c'est comme s'il n'y a plus de cas or il y'en a. Ne croisons pas les bras », a plaidé Oumorou Latifou, le 2^e adjoint au maire de la commune de Tchamba

1. La directrice exécutive de PAFED, Gnofam Mayi a félicité tous les acteurs pour la collaboration qui a régné durant l'exécution du projet. Elle a promis que des plaidoyers sont en cours pour l'élaboration et la mise en œuvre d'autres projets de protection de l'enfance dont le CCPPE Tchamba pourra bénéficier.

Ce projet est mis en œuvre dans sept (07) préfectures des régions Centrale et Plateaux (Est-Mono et Moyen-Mono dans la Région des Plateaux ; Bliitta, Sotouboua, Tchamba, Tchaoudjo et Mô dans la Centrale) depuis juillet 2019, avec le soutien financier de Plan International, par l'intermédiaire de l'Agence Suédoise pour le Développement International (ASDI), et vise à éradiquer toute forme de violence contre les enfants et les jeunes, en particulier les filles.

ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES ET DE PROMOTION DU SECTEUR PRIVÉ

La BAD apporte une assistance financière et technique à 4 pays dont le Togo

(Banque africaine de développement) – Le Conseil d'administration du Groupe de la Banque africaine de développement a approuvé, le 27 juin 2025 à Abidjan, un don de 5,3 millions de dollars américains pour mettre en œuvre le projet de renforcement de l'environnement partenariat public-privé pour la promotion des investissements privés en Gambie, en Guinée Bissau, à Madagascar et au Togo. Le projet sera financé par la Facilité d'appui à la transition de la Banque (en son pilier III : soutien aux interventions critiques en matière de renforcement des capaci-

tés et d'assistance technique). Créée en 2008, la Facilité fournit des ressources concessionnelles supplémentaires aux pays en situation de fragilité et de conflit.

Le projet a pour objectif de renforcer l'environnement des partenariats public-privé des quatre pays dans le but de catalyser les investissements privés. Déclinée en trois composantes, la mise en œuvre du projet prévoit, dans la première, un appui au renforcement de l'environnement des partenariats public-privé. Cette composante vise à rendre le cadre environnemental du partenariat

public-privé plus cohérent et attractif pour le secteur privé, à opérationnaliser le dispositif institutionnel du partenariat public-privé et à renforcer les capacités des acteurs afin de permettre aux autorités contractantes de structurer et de négocier des contrats plus équilibrés. La deuxième composante est relative au renforcement de la participation du secteur privé aux partenariats public-privé, particulièrement le secteur privé local. Elle servira de cas pratique aux acteurs du partenariat pour leur permettre de se familiariser aux différentes étapes d'un cycle de projet, tout en

utilisant les outils développés dans la première composante. La troisième composante consistera en la mise en place d'une cellule de gestion de projet stable et performante, tout en s'assurant que l'environnement de mise en œuvre du projet est propice à un pilotage adéquat et à une supervision stratégique et opérationnelle pertinente par les autorités. Elle vise également à assurer une bonne capitalisation des acquis du projet et la visibilité sur ses résultats.

«Le projet permettra à la Banque africaine de développement de poursuivre ses efforts de ren-

forcement de l'environnement des affaires et de promotion du secteur privé déjà initié dans les quatre pays à travers les différentes opérations susmentionnées. Il est structuré de manière à s'aligner aux trois piliers du cadre stratégique de partenariat public-privé, contribuant ainsi à son opérationnalisation», a expliqué Solomon Quaynor, vice-président du Groupe de la Banque africaine de développement chargé du secteur privé, de l'infrastructure et de l'industrialisation.

FOOTBALL/COUPE INTERCLUBS CAF 2025-2026/

ASCK et AS GBOHLOE-SU connaissent leurs adversaires

La Confédération africaine de football (CAF) a procédé ce samedi 09 août au tirage au sort des tours préliminaires de la Coupe de la Confédération CAF TotalEnergies et Ligue des champions CAF TotalEnergies pour la saison 2025-2026. Les représentants togolais ASCK et AS GBOHLOE-SU sont situés.

Hervé A.

Tirage relevé pour ASCK !

Le champion en titre du Togo, l'Association Sportive des Chauffeurs de la Kozah (ASCK) affrontera l'un des poids lourds du continent en héritant de la Renaissance Sportive Berkane au 1er tour de la Ligue des champions. Le club marocain n'est autre que le récent vainqueur de la Coupe de la Confédération 2024-2025.

ASCK reçoit au match aller à Lomé le week-end du 19 au 21 septembre avant de se déplacer au Maroc pour la manche retour entre le 26 et 28 septembre. En cas de qualification pour le second tour, l'ASCK jouera le vainqueur de la confrontation entre DADJE FC du Bénin et le champion de Libye qui reste encore à être déterminer.

Autres matches, pour le vice-champion, l'AS FAR, ce sera d'abord le Real de Banjul (Gambie) avant la rencontre avec son homologue de Libye ou les Guinéens d'Horoya au second tour. L'Espérance de Tunis de Youcef Belaïli se frottera à l'ASFAN (Niger) avant une confrontation avec le survivant de Rahimo FC (Burkina Faso)-AS Mangasport (Ghana).

Les Ivoiriens de l'ASEC Mimosas devront passer l'écueil Power Dynamos (Zambie) avant de défier soit les Namibiens d'African Stars, soit les Ougandais de

Vipers. Quant au futurs champion et au 2e de RDC, ils auront à faire aux Rivers United (Nigeria) et aux Soudanais d'Al Merreikh respectivement au 1er tour.

Les matchs aller auront lieu du 19 au 21 septembre et les retours du 26 au 28 septembre pour les premiers tours. Les seconds tours se dérouleront du 17 au 19 octobre (aller) et du 24 au 26 octobre (retour).

Défi burkinabé pour le vice-champion !

En Coupe de la Confédération, l'AS GBOHLOE-SU se déplacera chez l'Union Sportive des Forces Armées (USFA) du Burkina Faso entre le 19 et le 21 septembre avant de recevoir à Lomé entre le 26 et 28 septembre pour le compte du 1er tour.

Si le vice-champion du Togo passe ce cap, il affrontera le vainqueur du match Abia Warriors (Nigeria) - Djoliba AC (Mali). Cette confrontation du 2e tour se tiendra entre le 17 et le 19 octobre et entre le 24 et le 26 octobre.

A tout de point de vue, il s'agit de défis à relever pour les deux représentants togolais en Coupe Interclubs de la CAF cette saison. Des recrutements ciblés et une préparation optimale pourront permettre à l'ASCK et à l'AS GBOHLOE-SU d'envisager disputer la phase de poules de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération.



Autres affiches, pour son retour dans ce genre de compétition, Asante Kotoko hérite gros. Le club ghanéen aura droit à un duel digne d'un jollof derby face à l'équipe nigérienne de Kwara United. Le vainqueur de cette étape devra faire ses preuves face au Wydad Casablanca au tour suivant. Le club marocain est exempté du premier round.

Génération Foot tentera aussi sa chance face à un adversaire peu connu sur la scène continentale. Il y a donc de quoi se méfier d'une mauvaise surprise. Les Sénégalais affrontent la formation ivoirienne d'AFAD de Djékanou. Les deux équipes vont batailler au premier tour dans l'espoir d'affronter l'USM Alger à la prochaine étape.

En dehors du Wydad Casablanca et

de l'USM Alger, plusieurs autres habitués ont été épargnés de l'entame de ces qualifications. Il s'agit des Égyptiens du Zamalek et Al Masry, du Sud-africain de Stellenbosch FC, puis du CR Belouizdad de l'Algérie. Ce dernier tout particulièrement héritera du vainqueur entre Hafía FC (Guinée) et Bhantal FC (Sierra Leone).

Quant au Zamalek, ce sera Dekadaha FC (Somalie) ou Alzamala UMR (Soudan), tandis que Al Masry attend d'affronter Wolitta Dicha SC (Éthiopie) ou une équipe libyenne dont l'identité reste à confirmer. En ce qui le concerne, Stellenbosch FC défiera le vainqueur de l'affiche Foresters FC (Seychelles) - FC 15 Agosto (Guinée Équatoriale).

FOOTBALL/

La FIFA et le Niger unissent leurs forces pour étendre le programme Football for Schools

Le Président de la FIFA, Gianni Infantino, a signé un protocole d'accord avec des représentants du gouvernement de la République du Niger et de la Fédération Nigérienne de Football (FENIFOOT), en vue du lancement d'un nouveau projet pilote dans le cadre du programme Football for Schools de la FIFA (F4S).

Inauguré en 2019 avec le concours de l'UNESCO, ce programme vise à enseigner à des millions d'enfants à travers le monde des compétences scolaires et des valeurs de vie à travers le football. Il s'intègre au système éducatif de chaque association membre de la FIFA.

D'après les dernières données disponibles (janvier 2025), le programme Football for Schools a été mis en place dans 129 des 211 associations membres de la FIFA, y compris au Niger, où il a été déployé en août 2024. Avec la République centrafricaine, celui-ci va désormais participer à un nouveau projet pilote qui consiste à améliorer les standards en matière d'éducation physique à l'échelle mondiale, pour faire en sorte que l'initiation au football s'effectue dans les meilleu-

res conditions au sein de chaque système scolaire national. "Le programme Football for Schools de la FIFA nous a permis de faire découvrir notre sport aux enfants du monde entier, et j'ai été ravi de signer un protocole d'accord avec des représentants de la République du Niger. Notre objectif est d'offrir un accès équitable, inclusif et régulier au football dans les écoles, et de promouvoir le développement du football de base en utilisant notre sport comme outil pédagogique", a déclaré le Président Infantino, accompagné du Secrétaire Général de la FIFA, Mattias Grafström, et de Djibrilla Hamidou, membre du Conseil de la FIFA et ancien président de la FENIFOOT, lors de la cérémonie de signature au bureau Afrique de la FIFA, à Rabat (Maroc).

"Ce projet fournira également aux professeurs d'éducation physique des écoles nigériennes les outils et les supports d'entraînement adéquats pour les aider à préparer les meilleures séances possibles pour leurs élèves. Je remercie le Dr. Élisabeth Shérif, ministre de l'Éducation Nationale, de l'Alphabétisation, de l'Enseignement professionnel et de la Promotion des langues nationales ; Sidi Mohamed Al Mahmoud, ministre de la Jeunesse et des Sports, et Issaka Adamou, président de la Fédération Nigérienne de Football, pour leur soutien et leur coopération. Je me réjouis de collaborer avec eux afin de préparer l'avenir du football nigérien." Le premier cours de renforcement des capacités au titre du projet pilote aura lieu à Niamey, la capi-

itale du Niger, du 4 au 7 août. L'avenir du programme Football for Schools au Niger commence donc déjà à prendre forme, conformément au protocole d'accord.

Celui-ci précise les mesures à venir, qui consisteront à dispenser des formations Football for Schools aux professeurs d'éducation physique et aux autres membres du personnel scolaire, ainsi qu'à encourager la participation des filles et des enseignantes. Il s'agira également d'intégrer des supports pédagogiques Football for Schools au sein des écoles, d'enregistrer tous les élèves et enseignants participants, de promouvoir l'organisation de tournois interscolaires et de mettre en place un système de suivi et d'évaluation pour mesurer les retombées éducatives et sociales du projet.

ATHLETISME/

"Une pente glissante": l'athlète transgenre Nikki Hiltz dénonce les futurs tests génétiques

L'athlète transgenre et non-binaire Nikki Hiltz a critiqué samedi l'imposition par la fédération internationale de tests génétiques pour les concurrentes aux Mondiaux de septembre, évoquant une "pente glissante".

Hiltz, de nationalité américaine, a été assignée femme à la naissance, mais a révélé son identité transgenre et non-binaire en 2021, et utilise des pronoms neutres. "Les tests de sexe sont une pente glissante", a déclaré Hiltz après avoir décroché son billet pour les Championnats du monde à Tokyo, grâce à sa victoire sur le 1.500 m féminin samedi lors des sélections américaines à Eugene (Oregon).

World Athletics, la Fédération internationale d'athlétisme, a adopté mercredi un nouveau règlement imposant un test génétique aux concurrents souhaitant s'aligner dans la catégorie femmes, dès les Mondiaux. Ce test, effectué par prélèvement buccal ou analyse sanguine, est "à passer une seule fois dans la vie" et "permet de déterminer de façon fiable le sexe biologique", selon la Fédération.

"Évidemment, je vais le faire. Je ne vais pas protester ou quoi que ce soit. Je

n'aime simplement pas le précédent que cela crée", a réagi Hiltz, qui a dit craindre des techniques plus invasives au sein d'autres fédérations. L'athlète a appelé à plutôt consacrer "ce temps, cette énergie et cet argent" aux problèmes d'"entraîneurs violents" ou aux "allégations de dopage".

Si le test est négatif, l'athlète est autorisé à concourir dans la catégorie féminine. S'il est positif, l'athlète ne peut concourir dans la catégorie féminine que lors de compétitions ne comptant pas pour le classement mondial, ou dans une autre catégorie que féminine. Les femmes transgenres qui ont connu la puberté masculine sont actuellement interdites par World Athletics de participer aux épreuves féminines.

La fédération exige également que les athlètes féminines dont le corps produit des niveaux élevés de testostérone prennent des médicaments pour les réduire.



BRÈVES

Athlétisme, clap de fin pour la saison 2025

Ambiance conviviale et performances encourageantes : le championnat national d'athlétisme 2025 a refermé ses portes ce samedi 9 août à Lomé. Organisé par la Fédération Togolaise d'Athlétisme (FTA), l'événement a réuni les sept ligues du pays autour d'une compétition riche en records.

Sur la piste, les athlètes confirmés ont répondu présents. Fayza Issaka, Nayo Médard et Mackman Yoagbati n'ont pas tremblé et se sont hissés en tête dans leurs disciplines respectives. Mais la grosse sensation du jour est venue de Konou Komi Bernard. Le jeune sauteur, déjà auteur d'un bond à 7,77 m, a littéralement explosé son record personnel pour atteindre 7,94 m.

"Le championnat national s'achève avec d'excellentes performances et des records nationaux. L'objectif est de réunir toutes les sept ligues dans la même compétition afin d'identifier les meilleurs du Togo. C'est avec ces talents que la fédération va travailler pour les positionner sur le plan régional, africain et mondial"

Et la suite, c'est pour très bientôt. La FTA met déjà le cap sur Accra, où une compétition régionale se profile à l'horizon.

"L'objectif de ces championnats est aussi de détecter une pépite à ajouter à notre groupe. Les techniciens seront à pied d'œuvre pour évaluer le nombre de participants en fonction des performances", précise Mme Dogo.

Rendez-vous est donc pris pour la scène régionale, avec un groupe boosté par ses dernières performances nationales. L'athlétisme togolais avance, déterminé à faire entendre son nom au-delà des frontières.

Mercato: Manchester City s'intéresse à Rodrygo

Très courtisé cet été, l'ailier du Real Madrid Rodrygo suscite l'intérêt d'un nouveau club ces dernières heures. Le Brésilien de 24 ans serait dans le viseur de Manchester City selon Fabrizio Romano. Pep Guardiola verrait d'un bon oeil ce renfort, alors que plusieurs autres (Grealish, Savinho) pourraient quitter le club anglais.

L'avenir de Rodrygo s'inscrit en pointillés au Real Madrid. Resté sur le banc durant la majorité du parcours des Madrilènes cet été lors du Mondial des clubs, le Brésilien ne semble pas vraiment entrer dans les plans de son nouvel entraîneur, Xabi Alonso. Il n'en fallait pas moins pour faire du joueur de 24 ans l'une des attractions de ce mercato.

Arsenal, Liverpool... Plusieurs équipes de Premier League ont semblé intéressées ces dernières semaines par la situation de l'ailier droit, sans pour autant formuler une offre concrète. Les Gunners semblent pourtant davantage travailler sur le dossier menant à Eberechi Eze (Crystal Palace) ces dernières heures - le salaire du Brésilien étant un obstacle - tandis que les Reds continuent à pousser pour Alexander Isak (Newcastle).

City se penche sur le dossier Rodrygo, le Real en demande 100 millions d'euros

C'est alors qu'un nouveau challenger vient d'entrer dans la danse, comme le rapporte Fabrizio Romano ce lundi, à savoir Manchester City. En effet Pep Guardiola s'intéresse de près à Rodrygo, d'autant plus que deux de ses ailiers - Jack Grealish à Everton et Savinho à Tottenham, auxquels on peut ajouter le milieu offensif James McAtee, pisté par Nottingham Forest - sont susceptibles de quitter les Cityzens cet été.

Le Real Madrid semble a priori disposer à se séparer de son joueur, à condition qu'une offre suffisante arrive sur la table, estimée autour de 100 millions d'euros. La saison dernière, le Brésilien - arrivé à Madrid en 2018 pour 45 millions d'euros - a inscrit 14 buts en 54 matchs toutes compétitions confondues, pour 11 passes décisives.

Réunion d'urgence au Japon après la mort de deux boxeurs

Après la mort de deux boxeurs lors d'un même événement au début du mois d'août, les instances de la boxe japonaise doivent tenir mardi une réunion d'urgence afin de discuter de la sécurité des boxeurs.

Les instances de la boxe japonaise doivent tenir mardi une réunion d'urgence, après la mort de deux sportifs lors d'un même événement au début du mois. Le poids super-plumes Shigetoshi Kotari et le poids léger Hiromasa Urakawa, âgés tous deux de 28 ans, ont combattu séparément le 2 août au Korakuen Hall de Tokyo. Ils sont ensuite morts après avoir été hospitalisés et opérés du cerveau.

La Commission japonaise de la boxe (JBC) et d'autres responsables de la discipline doivent se réunir d'urgence mardi. Des médias locaux affirment aussi que l'instance organisera des discussions le mois prochain sur la sécurité des boxeurs.

"Nous sommes particulièrement conscients de notre responsabilité en tant que gestionnaires de ce sport", a déclaré à la presse dimanche Tsuyoshi Yasukochi, secrétaire-général de la JBC, ajoutant: "Nous prendrons toutes les mesures que nous pouvons."

Des médias japonais ont mis en avant le fait que des boxeurs s'abstiennent de s'hydrater afin de perdre du poids rapidement avant la pesée, une pratique à risque. "La déshydratation rend le cerveau plus susceptible" de connaître des hémorragies, selon le quotidien Asahi Shimbun.

C'est l'un des sujets dont la JBC souhaite parler avec des entraîneurs, avance le quotidien sportif Nikkan Sports. "Ils veulent en savoir plus (...) sur ces méthodes de perte de poids et le conditionnement avant le combat, qui pourraient être liés" à des décès, indique cette publication.

Plusieurs sports sont touchés ces dernières années par des controverses quant aux conséquences des chocs répétés à la tête sur la santé des athlètes. Des études de plus en plus nombreuses et des témoignages ont lié les problèmes de santé neurologiques de sportifs aux commotions cérébrales, par exemple dans le domaine du rugby.

Le TAS renvoie Crystal Palace en Conference League

Crystal Palace ne jouera pas la Ligue Europa la saison prochaine. Vainqueur surprise de la FA Cup l'an passé le club avait décroché son billet pour la compétition. Mais cette qualification s'est heurtée à un obstacle réglementaire. Il s'agit de la propriété partagée avec l'Olympique Lyonnais. Les deux clubs sont liés à l'homme d'affaires John Textor, une situation interdite par l'UEFA lorsqu'il s'agit de participer à la même compétition européenne.

Dans ce cas précis, l'UEFA a donné la priorité à Lyon, sixième de Ligue 1, devant Crystal Palace, seulement douzième de Premier League et qualifié uniquement grâce à son succès en coupe. Selon le règlement, en cas de double propriété, c'est le club le mieux classé dans son championnat national qui conserve le droit de participer à la compétition. Pendant un temps, la relégation administrative de Lyon en Ligue 2 pour dettes avait ravivé l'espoir du club anglais. Une telle sanction aurait permis à Palace de récupérer sa place. Mais début juillet, l'OL a gagné son appel, a été réadmis en Ligue 1 et a confirmé avec l'UEFA sa participation à la Ligue Europa en cas de maintien dans l'élite. En conséquence, le TAS a tranché en faveur du club français, scellant le sort des Eagles.

Cette décision ouvre les portes de la Ligue Europa à Nottingham Forest, septième de Premier League et initialement qualifié pour la Conference League. Crystal Palace devra, quant à lui, se concentrer sur la troisième compétition européenne.

SANTÉ

CAS D'INTOXICATION ALIMENTAIRE AU TOGO

Escherichia coli, la bactérie qui a fait mal à Kpétsou

A Kpétsou, dans la préfecture du Bas-Mono l'épisode d'intoxication alimentaire survenu le 27 juillet dernier, trouve désormais une explication scientifique. Un rapport de l'Institut National d'Hygiène (INH), signé par sa directrice, Dr Wembo Afiwa Halatoko, révèle que le bouillon de sang de bœuf consommé ce soir-là au marché de Kpalogo était contaminé par plusieurs agents pathogènes d'origine bactérienne.

Selon le document, les analyses effectuées sur les aliments, les selles des patients et l'eau d'un puits de la localité ont permis de détecter des bactéries telles que *Escherichia coli*, *Bacillus spp* et *Clostridium spp*. Cette contamination multiple est à l'origine des symptômes sévères observés chez les victimes : diarrhées sanglantes, douleurs abdominales, vomissements, fièvre et grande fatigue.

Maurille AFERi

Escherichia coli ou E. coli

Escherichia coli, *Drosophila melanogaster*, *Arabidopsis thaliana*, la trinité des règnes (microflore, animal, végétal) qui ont permis l'essor de la biologie et de la génétique au cours du XXe siècle. Découverte en 1885 par Théodore Escherich, *E. coli* nous colonise dès la naissance et nous en avons besoin pour vivre. Chacun d'entre nous en porte cent mille milliards dans l'intestin (80 % de notre flore intestinale) et mille milliards sur notre peau, soit 10 % du poids de notre corps, qui serait constitué de 1013 cellules pour 1014 bactéries dans notre tractus !

Que sont les Escherichia coli entérohémorragiques (EHEC) et comment s'en prémunir ?

Escherichia coli (*E. coli*) est une bactérie naturellement présente dans la microflore digestive de l'être humain et des animaux à sang chaud. Si la plupart des souches d'*Escherichia coli* sont sans danger pour l'humain, certaines souches comme les *E. coli* entérohémorragiques ou EHEC sont responsables d'infections, parfois sévères, principalement chez les jeunes enfants et les personnes âgées.

Quelles sources de contamination aux Escherichia coli entérohémorragiques ?

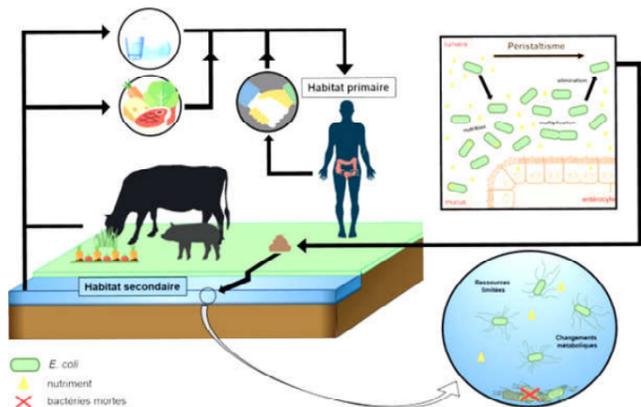
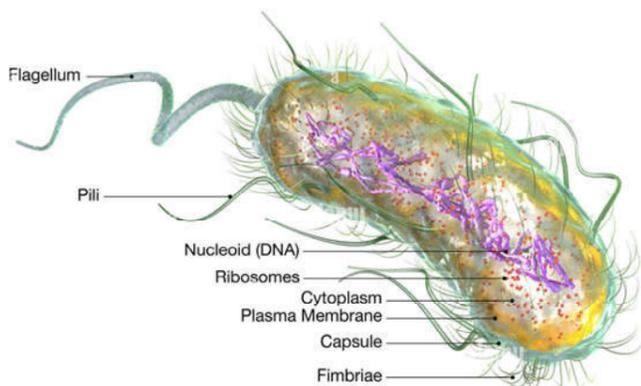
Les principaux réservoirs de ces bactéries sont les bovins et les ovins, souvent porteurs asymptomatiques, dont les déjections peuvent contaminer l'environnement.

La principale voie de transmission est la voie alimentaire. La contamination d'aliments d'origine animale peut intervenir notamment à l'abattoir pour les viandes, lors de la dépouille ou éviscération des animaux, ou en élevage laitier lors de la traite.

Pour les végétaux, cette contamination peut intervenir lors de l'épandage de fumiers ou d'effluents des élevages de ruminants sur les sols où les végétaux sont cultivés, ou lors de l'utilisation d'eau d'irrigation contaminée.

L'eau de boisson peut être contaminée accidentellement ou à cause d'un défaut de potabilisation.

Enfin, la contamination peut se produire lors de la préparation des



aliments, du fait d'une mauvaise hygiène des mains par la personne préparant le repas.

La transmission directe est également possible par contact avec des animaux porteurs ou avec leurs déjections, mais aussi de personne à personne.

Quels aliments concernés ?

Dans le monde, les principaux aliments mis en cause lors d'épidémies d'infections à EHEC sont la viande hachée de bœuf insuffisamment cuite, les produits laitiers non pasteurisés, les végétaux crus (salade, jeunes pousses de radis blancs, graines germées) ou jus de fruits ou de légumes non pasteurisés, l'eau de boisson insuffisamment traitée. Les farines pouvant également être contaminées, la consommation de pâte crue ou insuffisamment cuite a également été récemment à l'origine d'épidémies.

Quelles conséquences pour la santé des Escherichia coli entérohémorragiques ?

Chez l'homme, les EHEC sont responsables de troubles variés, allant d'une diarrhée bénigne à des formes plus graves, comme des diarrhées hémorragiques et/ou des atteintes rénales sévères appelées syndrome hémolytique et urémique (SHU) principalement chez le jeune enfant. Chez l'adulte, on parle de micro-angiopathie

thrombotique (MAT).

Quelles sont les populations les plus à risque ?

Les populations ayant une probabilité plus forte que la moyenne de développer des symptômes ou des formes graves de la maladie sont les enfants de moins de 15 ans (surtout en dessous de 5 ans) et les personnes âgées.

Comment limiter notre exposition en tant que consommateur ?

· se laver les mains avec du savon en sortant des toilettes, avant la préparation et la prise des repas, et après avoir manipulé des denrées alimentaires crues ou non ;

· laver soigneusement et éplucher si possible les légumes, mais aussi les fruits et les herbes aromatiques, en particulier ceux qui sont consommés crus ;

· ne pas consommer crus ou insuffisamment cuits les aliments destinés à être consommés cuits.

Pour les populations sensibles : · cuire à cœur (70°C) les viandes hachées et les produits à base de viande hachée ;

· éviter la consommation de lait cru et de produits au lait cru (à l'exception des fromages à pâte pressée cuite) ;

· éviter la consommation de produits crus ou insuffisamment cuits à base de farine.

FORMATION SUR LA ZLECAF INITIÉE PAR LE CCFCC C'est le tour des acheteurs et producteurs du café et cacao

Late Pater

La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) veut stimuler le commerce intra-africain en créant un marché unique pour les biens et services, en facilitant la circulation des personnes, des capitaux et des entreprises, et veut faire passer au triple, à l'horizon 2030, ce commerce intra-africain qui est actuellement limité à environ 15% du commerce total du continent. L'accord de la ZLECAF est entré dans sa phase opérationnelle le 1^{er} janvier 2021, après son entrée en vigueur le 30 mai 2019. Dans les petits pas de l'Union africaine pour arriver à l'objectif commun, le Togo y pose les siens. Son secteur café et cacao aussi. Sur ce terrain, c'est le Comité de coordination pour les filières café et cacao (CCFCC) qui est à la manœuvre. Aussi a-t-il déjà formé les exportateurs de café et de cacao, en février 2025. Cette fois-ci, c'est le tour des acteurs de terrain, précisément 41 acheteurs de café et de cacao membres du SIACCTO (Syndicat indépendant des acheteurs de café et de cacao du Togo) et 48 représentants des unions de la FUPROCAT (Fédération des producteurs de café et de cacao). Le 7 août 2025 à Kpalimé, ils ont beaucoup et mieux appris sur la ZLECAF.

La session de formation a porté sur l'historique de la ZLECAF, la structure de l'accord, les champs d'application, les règles relatives à la non-discrimination, les traitements spéciaux, la libéralisation du commerce, les politiques complémentaires, les avantages, les inconvénients et les moyens d'atténuation de l'impact négatif de la ZLECAF. Le formateur, M. Batchassi Katchali, directeur du commerce extérieur au ministère du commerce et représentant du Togo dans les instances de la ZLECAF, a cité, comme avantages, la croissance du volume des échanges commerciaux intra-africains, la réduction de la pauvreté et de la dépendance à l'extérieur des économies africaines, la création d'emplois pour la jeunesse, le renforcement des investissements directs étrangers, l'accès à une plus grande variété de produits à des coûts moins élevés en provenance d'autres pays africains... Mais, à l'étape actuelle, «les entreprises togolaises sont désavantagées par leur faible capacité de production, la non-conformité de leurs produits aux normes internationales de qualité, les coûts élevés des facteurs de production et les difficultés d'accès au financement. Les entreprises togolaises doivent également faire face à des risques essentiellement liés à la concurrence. Il s'agit particuliè-



Organisateurs et formateur...face aux participants formés



remment des menaces des grandes firmes, des risques de perte de parts de marchés, des risques d'éviction des PME/PMI, des risques de pertes d'emploi et de perte de revenus», a-t-il encore détaillé. Ce sont ces faiblesses que la filière nationale café et cacao doit aussi corriger si elle veut survivre dans la ZLECAF, surtout que le Togo est l'un des premiers pays à mettre en œuvre la ZLECAF et un pays bien positionné pour en bénéficier. Heureusement, selon le formateur, qu'il y a des moyens d'atténuation de l'impact négatif de la ZLECAF, comprenant des mesures correctives commerciales, des mesures de sauvegarde, des mesures antidumping, des mesures compensatoires, la mise en place d'un dispositif adéquat d'accompagnement des entreprises à l'export, la réalisation d'actions de prospection commerciale dans les pays africains, l'accompagnement des entreprises dans la production de biens et de services de qualité, la mobilisation de tout le pays autour de la ZLECAF et son appropriation au niveau le plus élevé de l'Etat. M. Batchassi a enfin présenté le tableau du niveau

d'ambition et des modalités de libéralisation tarifaire, d'où il ressort que ceux-ci vont concerner 90% des pays en développement dans les 5 ans et 90% des pays les moins avancés dans les 10 ans, et vont toucher 7% des pays en développement sur les produits sensibles en 10 ans (à partir de la 6^{ème} année) et 7% des pays les moins avancés en 13 ans (à partir de la 6^{ème} année).

Du côté du CCFCC, par la voix de son secrétaire administratif, Ayi Koffi Adden, qui représentait le secrétaire général Enselme Gouthon, empêché, on insiste sur l'importance de développer des marchés régionaux et sous-régionaux dans le commerce du café et du cacao sur le continent africain. Les participants, eux, à la fin, ont exprimé leur satisfaction et promis d'être les relais pour promouvoir la ZLECAF.

A noter que, toujours en lien avec la ZLECAF, l'organisation de la troisième édition du forum Biashara Africa, un forum de commerce et d'investissement, est prévue en octobre 2025 à Lomé.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction Jean AFOLABI

Rédaction Sylvestre D. Hervé AGBODAN Maurille AFERi Pater LATE Kossiwa TCHAMDJA Koffi SOUZA Alan LAWSON Abel DJOBO

Service photographie Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature LAWSON Laté

Graphisme Guillaume BOGLA

EAU ET ÉLECTRICITÉ

La guerre silencieuse des cours communes

E. Sossou

Dans de nombreuses cours communes de Lomé et d'autres villes togolaises, la question de la répartition des factures d'eau et d'électricité devient source de tensions entre colataires. Entre incompréhensions, soupçons de consommation excessive et absence de règles claires, ce sujet, en apparence banal, se transforme souvent en véritable casse-tête.

Des factures difficiles à partager

Dans les maisons où plusieurs familles se partagent un seul compteur, le calcul des parts à payer se fait souvent « à la louche ». Résultat : certains paient plus que leur consommation réelle, d'autres moins. « On ne sait jamais si on paie pour notre propre consommation ou pour celle du voisin. Moi par exemple, je vis seul, mais ma part de facture est quasiment la même que celle d'une famille de six personnes », se plaint Kodjo, un jeune employé vivant à Adidogomé.

À Agoè, Afi, vendeuse au marché, raconte une expérience similaire : « On avait convenu de diviser la facture d'électricité en parts égales, mais ce n'est pas juste. Celui qui utilise un congélateur ou la climatisation dépense plus que celui qui n'a que deux ampoules et un ventilateur. »

Au-delà des questions d'argent, la mauvaise répartition des factures engendre souvent des conflits personnels. Certains locataires soupçonnent leurs voisins de « tirer en cachette » sur le compteur ou de lais-

ser couler l'eau inutilement. « Un jour, on a coupé l'eau exprès pour voir qui allait se plaindre le premier... et on a découvert que des tuyaux passaient discrètement vers une autre cour ! » raconte, mi-amusé mi-agacé, Prosper, habitant de Bè-Kpota.

Des propositions de solutions

Face à ce problème, plusieurs colataires suggèrent des solutions concrètes. L'installation de compteurs prépayés individuels est la plus citée. « Si chacun a son compteur, il n'y aura plus de discussions inutiles. Chacun paie ce qu'il consomme parce que même les additionneuses ne rassurent plus », estime Grâce, étudiante en colocation à Tokoin.

D'autres proposent un suivi rigoureux des consommations. « On peut décider de noter régulièrement les relevés, ou de créer une petite caisse commune où chacun verse un montant fixe chaque mois pour éviter les retards de paiement », suggère Abalo, mécanicien à Hanoukopé.

Certaines cours expérimentent aussi la mise en place d'un « comité de gestion » composé de représentants de chaque famille, chargé de répartir les factures selon des critères objectifs (nombre d'appareils électroménagers, taille du ménage, etc.).

Si ces initiatives locales peuvent atténuer les tensions, beaucoup estiment qu'une solution durable doit venir des autorités et des sociétés distributrices d'eau et d'électricité. « Pourquoi ne pas encourager l'installation de compteurs individuels à des prix abordables ou proposer des formules adaptées aux maisons à plusieurs



ménages ? » interroge Afi.

En attendant, dans les cours communes, la répartition des factures reste un exercice délicat, où calculs approximatifs et soupçons réciproques côtoient la solidarité et la débrouille.

PALUDISME

Un nouveau traitement redonne espoir pour les nourrissons en Afrique

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) s'est fixé un objectif ambitieux : éradiquer le paludisme d'ici 2030. Ce défi de santé publique nécessite des mesures audacieuses : moustiquaires imprégnées d'insecticide, vaccins, lutte contre les vecteurs et traitements efficaces. Dans cette bataille, un nouveau médicament apporte un souffle d'espoir. Conçu spécialement pour les enfants de moins d'un an, y compris ceux pesant seulement 4,5 kg, ce traitement comble un vide majeur dans la prise en charge des nourrissons.

AGRICULTURE

La filière soja biologique face aux nouvelles exigences internationales

Etonam S.

Lomé a accueilli, le 11 août 2025, une rencontre cruciale pour l'avenir de la filière biologique togolaise, en particulier le soja. L'événement, organisé conjointement par l'Association nationale pour l'agriculture biologique au Togo (ANABIO-TOGO) et l'Association nationale des commerçants, exportateurs de soja au Togo (ANCES-TOGO), en partenariat avec l'organisme de certification "Contrôle et certification des produits biologiques" (CCPB), a réuni des acteurs clés du secteur.

Objectif : informer les opérateurs sur les nouvelles exigences du Règlement de l'Union européenne (UE) 2018/848 et des normes américaines NOP, afin d'assurer la conformité, la traçabilité et un accès durable aux marchés internationaux.

Les participants ont bénéficié de présentations détaillées sur les principaux changements apportés par ces réglementations, suivies d'échanges interactifs en séance de questions-réponses. Selon les organisateurs, ces nouvelles règles représentent à la fois "un défi" et "une opportunité". Elles imposent un renforcement des systèmes de contrôle, une meilleure traçabilité et le respect de critères plus stricts, mais ouvrent aussi la voie à de nouveaux marchés prometteurs.

Le Togo, leader en Afrique de l'Ouest et deuxième sur le continent en matière d'exportation de produits biologiques vers l'UE, est appelé à s'adapter rapidement pour préserver sa position. Parmi les nouveautés, figurent la limitation à 2 000 membres par groupe, une superficie maximale de 5 hectares pour les petits



producteurs, et un contrôle interne renforcé. Autre évolution majeure : le soja biologique togolais est désormais classé "produit à risque", ce qui implique des contrôles plus rigoureux pour prévenir toute fraude ou mélange.

Les acteurs de la filière estiment que cette mise à niveau réglementaire est indispensable pour garantir la durabilité du secteur et maintenir la compétitivité du Togo sur les marchés bio internationaux.

zones rurales où la pauvreté et le manque d'accès aux soins aggravent la situation. Combattre cette maladie, c'est non seulement sauver des vies, mais aussi libérer le potentiel de millions d'enfants et contribuer à la prospérité du continent.

Jusqu'à présent, aucun traitement antipaludique n'était spécifiquement conçu pour les nouveau-nés. Ils recevaient souvent des médicaments pour enfants plus âgés, avec des risques d'effets secondaires et de toxicité. Leurs besoins physiologiques étant différents - notamment une fon-

ction hépatique encore immature -, une solution adaptée était urgente.

Développé par Novartis, avec le soutien de Medicines for Malaria Venture et de partenaires internationaux, Coartem Baby est proposé à but non lucratif. Chaque année, 30 millions de bébés naissent dans des zones à haut risque en Afrique. Le Ghana a déjà entamé son déploiement, et huit autres pays devraient suivre, dont le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et le Nigeria.

DATES		RÉSULTATS				
VENDREDI 08 - 08 - 2025	LOTTO MATINAL VENDREDI : 08 / 08 / 2025 TIRAGE N° 346 09H00 5 numéros : 73 59 88 64 39 5 numéros : 48 65 10 11 58	LOTTO KADODO VENDREDI : 08 / 08 / 2025 TIRAGE N° 868 13H00 5 numéros : 67 40 15 22 32 2 numéros : 71 84	LOTTO KING VENDREDI : 08 / 08 / 2025 TIRAGE N° 110 18H00 5 numéros : 85 02 49 41 03			
	SAMEDI 09 - 08 - 2025	LOTTO MATINAL SAMEDI : 09 / 08 / 2025 TIRAGE N° 347 09H00 5 numéros : 08 14 34 58 12 5 numéros : 78 85 22 79 50	LOTTO SAM SAMEDI : 09 / 08 / 2025 TIRAGE N° 424 13H00 5 numéros : 27 85 14 16 18	LOTTO BINGO SAMEDI : 09 / 08 / 2025 TIRAGE N° 111 18H00 5 numéros : 60 68 57 72 22		
	LUNDI 11 - 08 - 2025	LOTTO MATINAL LUNDI : 11 / 08 / 2025 TIRAGE N° 348 09H00 5 numéros : 84 28 62 22 34 5 numéros : 11 50 21 15 33	LOTTO DIAMANT LUNDI : 11 / 08 / 2025 TIRAGE N° 1277 13H00 5 numéros : 11 39 73 77 23	LOTTO GOLD LUNDI : 11 / 08 / 2025 TIRAGE N° 110 18H00 5 numéros : 43 60 40 05 79		
GROS LOTS DU TIRAGE N°110 DE LOTTO KING DU 08 AOÛT 2025 @ LOMÉ # Point de vente 90168 * Un (01) gros lot de 1.000.000 FCFA	GROS LOTS DU TIRAGE N° 1277 DE LOTTO DIAMANT DU 11 AOÛT 2025 @ LOMÉ # Point de vente 90358 * Quatre (04) gros lots d'une valeur totale de 5.000.000 FCFA # Point de vente 90324 * Deux (02) gros lots d'une valeur de 2.149.500 FCFA # Point de vente 90348 * Un (01) gros lot de 3.000.000 FCFA # Point de vente 90379 * Un (01) gros lot de 1.242.000 FCFA # Point de vente 70233 * Un (01) gros lot de 1.200.000 FCFA	GROS LOTS DU TIRAGE N°347 DE LOTTO MATINAL DU 09 AOÛT 2025 @ ADÉTIKOPÉ # Point de vente 50654 * Un (01) gros lot de 1.184.000 FCFA @ KOUGNOHOU # Point de vente 20527 * Un (01) super gros lot de 2.580.000 FCFA @ KARA # Point de vente 10026 * Un (01) gros lot de 1.245.000 FCFA	GROS LOTS DU TIRAGE N°111 DE LOTTO BINGO DU 09 AOÛT 2025 @ LOMÉ # Point de vente 70391 * Deux (02) gros lots d'une valeur totale de 2.500.000 FCFA			

LOTO MATINAL

DOUBLE CHANCE

Multipliez vos chances de gagner
en jouant à Double Chance sur les
tirages de 9H00!



DÉSORMAIS 3 TIRAGES PAR JOUR!

NOUVEAU!

Loto Matinal

Tirage à 9H00 du Lundi au Samedi
Retrouvez les autres tirages aux horaires habituels

LUNDI	9H00 MATINAL	MARDI	9H00 MATINAL
	13H00 DIAMANT		13H00 CASH
	18H00 GOLD		18H00 BOOM
MERCREDI	9H00 MATINAL	JEUDI	9H00 MATINAL
	13H00 BENZ		13H00 MILLION
	18H00 PRESTIGE		18H00 SUPER
VENDREDI	9H00 MATINAL	SAMEDI	9H00 MATINAL
	13H00 KADOO		13H00 SAM
	18H00 KING		18H00 BINGO

COMMENT GAGNER À DOUBLE CHANCE?

Si vos numéros sortent dans les **5 premières** ou **5 dernières positions**, VOUS GAGNEZ!



	5 Premiers Numéros	5 Derniers Numéros
NAP 1	1	1
1 ^{er} Numéro	27	18
NAP 1 Total	28	19
NAP 2	150	100
NAP 3	1 500	1 000
NAP 4	4 500	3 000
NAP 5	30 000	15 000
	5 Premiers Numéros	5 Derniers Numéros
TURBO 2	1 500	1 000
TURBO 3	500	325
TURBO 4	250	170
TURBO 5	150	100

*Offre soumise à conditions.
Jouez de manière responsable.

18+